



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

LIGUE DE PROVENCE



Michel DAUMAS
Président de ligue.

Le 27 février 2010.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE. Le Samedi 27février 2010 à Mallemort.

Clubs présents :

Les archers manosquins, archers jarlandins, archers de béatrix, archers gapençais, 1^{er} compagnie tir à l'arc, 1^{er} compagnie d'arc marseille, archers salonais, 1^{er} compagnie d'arc marignane, 1^{er} compagnie saint martin de crau, compagnie d'arc pelissanne, lis arquie martegau, arhers du roy rene, istres sport tir à l'arc, archers phocéens, archers de la crau, SLC miramas, les archers pennois, les archers des collines, les archers de gemenos, les archers de la reine jeanne, les archers du tholonet, archers du comtat venaissien, archers des princes, archers de bollène, archers l'islois, archers st siffrein, compagnie de vedéne, arc club lubéronais, archers du lubéron, les archers du château, les archers du baude.

Quorum nécessaire : 29 clubs et 104 voix.

Pouvoirs présents : 31 clubs, 138 voix.

Début de l' AG à 14H30.

-1^o) Allocution de Michel DAUMAS, président de la Ligue de Provence.

Mesdames et Messieurs bonjour et merci d'être présents aujourd'hui.

Les seuls documents qui vous ont été communiqués sont le compte de résultat, le budget prévisionnel et les bulletins de vote, en effet il a été décidé par le comité directeur de ne pas multiplier les papiers, afin de se montrer éco-responsable.

C'est la raison pour laquelle ce rétroprojecteur permettra à tous de voir les documents, qui seront envoyés avec le compte rendu de cette Assemblée générale .

En Janvier 2009, lorsque je me suis présenté devant vous je savais que la situation n'était pas simple.

Si je l'ai fait c'est avant tout parce que j'aime le tir à l'arc et j'aime la Provence, et j'ai pensé que je pourrais à mon niveau faire un petit peu avancer les choses, comme ça a été le cas dans le Vaucluse.

Il y avait malheureusement deux éléments que je n'avais pas pris en compte, le premier et certainement le plus important est le problème de santé auquel j'ai été soumis, qui m'a

empêché d'être présent et actif pendant plusieurs mois. A cette occasion je tiens à remercier les membres du comité directeur qui ont permis la continuité, et en particulier Stéphane MUTEAUX qui a assuré l'intérim de la présidence.

Le deuxième, que je trouve dommageable, est que certaines personnes n'aient pas encore compris que nous sommes tous dans le même bateau et que nous ramons dans le même sens, quelle que soit la discipline que nous pratiquons, et l'arc que nous utilisons.

J'espère sincèrement que les prochaines années verront évoluer les mentalités à ce niveau.

VIE SPORTIVE

Dès notre élection, nous avons souhaité faire en sorte que les équipes de ligue puissent être présentes sur les différents rendez-vous sportifs, à savoir:

- la semaine jeunes
- l'open de France.

Dans cette optique, le comité directeur manquant de spécialistes de la cible anglaise, j'ai fait appel aux bonnes volontés, afin de pouvoir envoyer plusieurs équipes jeunes à Coutances.

Les stages et les sélections ont été effectués par Franck FISSEUX, que je tiens à remercier particulièrement pour son investissement à cette occasion.

Loin des querelles de clocher, il est arrivé à créer une cohésion entre les archers issus de différents clubs, formant de vraies équipes et pas un amalgame d'individualités.

Je veux aussi remercier les accompagnants qui ont pris de leur temps pour encadrer tant lors des stages que du déplacement en Normandie.

Résultats:

Minimes Hommes : 9ème

Cadet Junior Femmes : 6ème

Cadet Junior Hommes : Médaille d'Argent

L'autre rendez vous pour des équipes de ligue est l'Open de France tir nature.

Venant du parcours je savais que les archers Provençaux font partie des meilleurs en France. Les résultats des dernières années étaient incompréhensibles et loin de la réalité du terrain.

Le doublé réalisé par les équipes masculine et féminine, est la preuve de la vitalité de cette discipline dans notre ligue.

En tant que président de ligue, les très nombreux podiums nationaux obtenus par des archers en individuel m'ont également rempli de fierté.

Ils démontrent, si besoin en était, de la qualité des entraîneurs dans les différents clubs de la ligue.

41 médailles de tous les « métaux » obtenues dans TOUTES les disciplines en sont une preuve.

En plus des résultats individuels, il convient de saluer les résultats obtenus en équipes.

Que ce soit en D1 avec Vedène, ou en D2 avec les Pennes Mirabeau et Vedène chez les femmes, les Pennes Mirabeau, Gemenos et Les Archers Phocéens chez les hommes, la représentativité de la Provence au haut niveau est assurée.

FORMATION

Lorsque nous avons été élus, une formation entraîneur 1 avait été entamée. Le départ du CTR nous a obligé à chercher une solution pour permettre aux stagiaires de finir cette formation, et de se présenter dans les meilleures conditions possibles à l'examen. Ce ne fût pas chose simple, et malgré les efforts de tous, malheureusement un seul stagiaire a obtenu son diplôme.

Afin d'éviter d'être confronté à ce genre de problème, nous avons souhaité mettre en place une E.T.R.

Celle-ci a démarré sous la conduite de Dominique SCHRAEN. Elle a commencé à remplir son rôle en assurant la formation pour 18 stagiaires entraîneurs. A terme, elle permettra de proposer, dans les différents départements, des formations initiales ou des remises à niveau des cadres fédéraux.

Au niveau de l'arbitrage, notre PCRA nous fera part dans son rapport d'activité des formations qui ont été faites, et des résultats obtenus.

J'en profite pour rappeler à tous que la présence d'un arbitre dans les clubs est obligatoire depuis le 1er septembre pour pouvoir prétendre à organiser une compétition.

LABELLISATION

Une autre avancée à mes yeux est le nombre de clubs ayant demandé et obtenu la labellisation, même si du travail reste à faire.

L'objectif de la FFTA est que l'obtention d'un label soit un encouragement et une reconnaissance.

Le comité directeur souhaite que plus de clubs l'obtiennent, pour cela, le responsable labellisation sera à la disposition des clubs pour vous aider et vous conseiller

Le manque de moyens, financiers et humains, ne nous a pas permis de mettre en place tout ce que nous aurions souhaité. C'est la raison pour laquelle toutes les commissions qui devraient être en activité ne vont pas faire de compte rendu maintenant.

Je suis persuadé que les nouveaux entrants vont nous permettre de faire évoluer les choses à ce niveau

-2°) Rapport financier.

Lecture du rapport des contrôleurs des comptes, Mme Sylvie DEMAY.

Présentation des comptes par notre trésorier.

BILAN FINANCIER 2009

Je vous présente les comptes de la Ligue du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009. Le compte de résultats fait apparaître pour cet exercice, **un solde positif de 9'972.56 €**. Pour rappel, l'année 2008 s'était clôturée avec un résultat déficitaire de 1'570.56 €. Je vais vous faire une présentation rapide des comptes que vous avez déjà dû recevoir par mail.

Il y a eu une modification suite à la vérification des comptes donc ce changement concerne les provisions pour charges et les produits à recevoir. En effet, ils ont été réintégrés dans leurs catégories respectives puisqu'ils concernaient bien l'exercice 2009

malgré le fait qu'ils aient été crédités et débités en 2010.

Dans un souci de clarté et de cohérence avec les dénominations des commissions, nous avons pris l'initiative de modifier la présentation des comptes.

Il y a dans ce compte résultat deux points qui méritent quelques explications :

- 1) tout d'abord le départ de Monsieur Topandé qui nous a coûté au total **7'204.81 € correspondant au** salaire de janvier et du solde de tout compte, aux notes de frais fin 2008 et 2009 et enfin des charges sociales fin 2008 et 2009.

En effet, dans les 7'204.81 €, il y a 2'897.46 € qui concernent le dernier trimestre 2008. (charges sociales 2'397 + frais nov déc 500.46).

Son départ nous a permis de réaliser une économie importante cette année, puisqu'en 2008, il avait coûté à la ligue **25'090.89 €** (22'193.43+2897.46) *env 58% des charges.*

- *salaire de Janvier + le solde de tout compte (870.42 + 1'216.82 €)*
- *charges sociales fin trimestre 2008 + 1^{er} trimestre 2009 (2'397 € + 1'539.69)*
- *ses notes de frais nov et déc 2008 + début d'année (500.46 € + 680.42 €)*
soit 2'897.46 pour 2008 et 4'307.35 pour 2009

- 2) Le 2^{ème} point important, c'est la semaine Jeunes à Coutances pour laquelle nous avons décidé de faire un effort important. Cela s'est traduit par l'envoi de 4 équipes de 3 jeunes et 5 accompagnateurs pour un montant total de 7'461.45.

Le reste des dépenses correspondent au fonctionnement normal de la Ligue. Il est à noter que de nombreux projets ont été repoussés en attendant d'avoir une vision claire de la situation financière de la Ligue.

Concernant les recettes, il n'y a rien à signaler. Les subventions sont restées identiques. Par contre, on peut remarquer que le nombre de licences sur la ligue a légèrement baissé. Au 31/12/2009 il y avait 126 licenciés en moins par rapport à la même période de l'année précédente.

La situation de Trésorerie est donc désormais favorable. Le compte épargne présentant un solde créditeur de 14'692.27 et le compte courant de 13'560.07 soit un montant total de **28'252.34** *contre 19'968.51 au 31.12.2008.* Ces réserves permettent d'envisager avec optimisme l'année 2010 et constitue la garantie de pouvoir réaliser les projets des différentes commissions.

Au sujet de la boutique de la ligue, il n'y a eu que très peu de ventes sur 2009, c'est désormais Monsieur Jérôme Pignoly qui en est le responsable. Le stock a une valeur de 1'349 € et se trouve en cours de réapprovisionnement afin de répondre aux demandes. (*le stock n'apparaît pas sur le cpte de résultat car il s'agit d'une immobilisation et non d'un mouvement*).

Pièce jointe annexe 2.

Vote pour le quitus : Oui à l'unanimité.

-3^o) Rapport des commissions :

Arbitre par Paul CHEVALIER.

Informatique par Yann THIBAUT.

Parcours par Jean DRUJON.

Commission Parcours

Grand Prix de Provence

Cette année le grand prix de Provence à été remis en place avec le même règlement que lorsqu'il a été abandonné il y a quelques années. Il récompense l'archer de la ligue le plus régulier sur les concours de la ligue. Les vainqueurs étaient récompensé par un mug comportant le logo de la ligue de Provence. Pour info :

- 140 archers (dont 28 jeunes) licenciés en Provence on fait au moins un parcours Campagne officiel en Provence dans la saison.
- 189 archers (dont 39 jeunes) licenciés en Provence on fait au moins un parcours Nature officiel en Provence dans la saison.
- 253 archers (dont 47 jeunes) licenciés en Provence on fait au moins un parcours 3D officiel en Provence dans la saison.

Championnat de ligue

Dans le but de revaloriser les championnats de ligue Nature et 3D nous avons mis en place des inscriptions obligatoires pour participer aux championnats de ligues Nature et 3D. Le but étant de regrouper les archers d'une même catégorie dans le même peloton pour essayer de reproduire les conditions d'un championnat national.

Les pelotons ont été fait à partir du classement du grand prix de provence.

58 archers ont participé au championnat de ligue 3D à Miramas et 72 archers au championnat de ligue Nature à Gardanne.

Open de France 2009

Deux équipes ont été envoyées par la ligue de Provence à l'Open de France 2009 qui s'est déroulé à St Etienne, une équipe masculine et une équipe féminine. Il y a eu trois entraînements pour l'équipe masculine, deux pour l'équipe féminine, à Bonnieux, Gardanne et au Puy St Réparate. Merci à ces clubs d'avoir reçu nos équipes.

Les équipes étaient composées de :

Équipe Féminine

Capitaine Stéphane Muteaux

TL Annie Pitart LLorca

CO Caroline Bouille

CL Mélanie Gallardo

AC Eve Bourgues

AD Corinne Ferrato

Arbitre Isabelle Thibault

Équipe Masculine

Capitaine Hervé Mazin

TL Benoit Girard

CO Jean Marc Siaud

CL Anthony Bouille

AC Jean-Claude Fontaneau

AD Marc Tardieu

Arbitre Jean Drujon

Les deux équipes finissent premières et remportent cette édition 2009. La provence organisera donc l'Open de france en 2010. L'organisation revient après candidature et

délibérations aux archers de Béatrix de Saint Maime (Alpes de Hte Provence) en collaboration avec la ligue de Provence.

Félicitations à tous ceux qui ont représenté la Provence à ce championnat de France par équipes régionales, ainsi qu'à Christine, Yann et Michel pour leurs aides aux préparatifs de ce déplacement.

- 4) Elections pour le Comité directeur :

Aucun nouveau candidat ne s'étant manifesté, la liste des candidats est la suivante:

- VERGE Chantal
- DEMAY Bruno
- BEAUME Patrick
- ASTRUC Bruno
- KORCHIA Alain
- GRANVEAUX Hugues

Résultats : 138 votes exprimés.

- VERGE 122 voies
- DEMAY 119 voies
- BEAUME 134 voies
- ASTRUC 134 voies
- KORCHIA 120
- GRANVEAUX 119

Tous élus.

- 5) Election des délégués des clubs à l'AG de la FFTA.

L'appel à candidature a été lancé le 28 novembre 2008 avec la convocation pour l'assemblée générale.

Candidatures exprimées :

- MENAGER MC
- MENAGER JC
- PIGNOLY J
- DRUJON J
- DAUMAS M

Le choix du nombre de délégués est de quatre pour représenter la Ligue.

Résultat du vote pour la désignation des délégués : 138 votes exprimés, dont 2 nuls.

- MENAGER MC 111 voies
- MENAGER JC 102 voies
- DRUJON J 127 voies
- DAUMAS M 131 voies

- Non élu ; PIGNOLY J 30 voies

-6) Modification de la part de Ligue des cotisations pour 2010 / 2011.

Pour améliorer la fluidité de trésorerie et de pouvoir mener à bien toutes les missions de la Ligue, il est soumis au vote une augmentation de la part Ligue des licences pour la saison 2010 / 2011. La part adulte pourrait être portée à 15 euros , la part jeune à 9 euros.

Un débat précède le vote.

133 votes exprimés, 68 OUI et 65 NON, la motion passe.

-7°) Présentations du prévisionnel pour 2010.

-8°) Questions diverses.

Il est rappelé qu'il manque toujours un club support du Championnat de Ligue en FITA.

Fin de l'AG à 17H00.

Michel DAUMAS
Président.

Philippe BIGOT
Secrétaire.